

Association déclarée en application de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Siège social : 11 avenue général Brosset – 69390 VOURLES, France

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN

à adresser à secrtaire@festindesperance.org
ou FESTIN D'ESPÉRANCE, chez Thierry Dekock, 11 avenue du général Brosset, 69390 Vourles

Je souhaite effectuer un DON pour soutenir l'action de l'association.

- 1 adhésion unique de 5 €
- 1 adhésion unique de 5 € + 1 don de
- 1 don récurrent mensuel de par virement régulier

Je règle :

- (Préféré) en ligne à <https://festindesperance.org/don>
- par virement à Festin d'Espérance, IBAN FR76 3000 3024 9400 0500 1474 502 (mentionner « Adhésion FE [VOTRE NOM] [votre prénom] »)
- par chèque
- en liquide, remis à le

Déductibilité fiscale

FESTIN D'ESPÉRANCE est une association reconnue d'intérêt général habilitée à recevoir les dons déductibles fiscalement :

- pour les particuliers : crédit d'impôt de 75% pour les dons allant jusqu'à 1000 euros – case 7UD déclaration de revenus,
- et les entreprises : crédit d'impôt de 60 % du montant du don – toutes entreprises, à l'IR ou à l'IS.

Mes coordonnées

Mme / M. Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Je peux également

- Participer à la confection des repas le dimanche après-midi et m'inscrire dans une équipe.
- Participer à aller chercher les dons chez les commerçants.
- Participer à une maraude le dimanche soir : 2 fois par mois / 1 fois par mois / 1 fois tous les 2 mois.
- Accompagner les familles accueillies.

Communication

- J'accepte de recevoir des mails de l'association.
- J'autorise l'association à utiliser mon image dans le cadre de la promotion de son activité.